

Date de la mort d'Elie de Nisibe*

En 1332, Ṣalībā Ibn Yūḥannā composa une vaste encyclopédie intitulée *Asfār al-Asrār*¹. Le chapitre (*faṣl*) premier de la deuxième partie (*aṣl*) du livre (*sifr*) cinquième est une histoire des patriarches nestoriens. Ce texte a été édité et traduit en latin par le P. Enrico Gismondi². Parlant du catholicos Elie I^{er}, élu le 16 juin 1028 et mort le 6 mai 1049, Ṣalībā ajoute une importante notice sur Elie de Nisibe. La voici avec sa traduction³:

وفي أيامه استباح الأب القديس مار إيليا مطران نصيبين، المعروف بابن السني⁴، صاحب «كتاب المجالس» و«كتاب دفع الهم» و«التراجم». وذلك في نهار الجمعة لعشر

* ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Pour alléger les références et éviter d'inutiles répétitions, nous utilisons les abréviations suivantes:

ASSEMANI = Joseph Simonius ASSEMANUS, *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*, 4 volumes parus à Rome: tome I (1719), II (1721), III.1 (1725) et III.2 (1728); reproduction anastatique par la Georg Olms Verlag (Hildesheim et New York), en 1975; en voir le compte rendu par SAMIR Khalil, dans *OrChrPer* 44 (1978), p. 527-529.

DELLY = Emmanuel-Karim DELLY, *La Théologie d'Élie bar-Šénaya. Étude et traduction de [deux de] ses entretiens*, coll. *Studia Urbaniana* 1 (Rome 1957).

GISMONDI (texte) = Henricus GISMONDI, *Maris Amri et Slibae De patriarchis Nestorianorum Commentaria*, Pars altera, *Amri et Slibae textus* (Rome 1896).

GISMONDI (version) = Henricus GISMONDI, *Maris Amri et Slibae De Patriarchis Nestorianorum Commentaria*, Pars altera, *Amri et Slibae versio latina* (Rome 1897).

KWCO = *Kleines Wörterbuch des Christlichen Orients*, hrsg. von Julius ASSFALG in Verbindung mit Paul KRÜGER (Wiesbaden 1975).

SAMIR, *Bibliographie Élie* = SAMIR Khalil, *Bibliographie du dialogue islamo-chrétien. Élie de Nisibe (975-1046)*, dans *Islamochristiana* 3 (1977), p. 257-286. J'indique toujours la double pagination: celle de la revue, et entre crochets celle du tiré-à-part.

1 Sur cet ouvrage, voir GRAF, II 216-218.

2 Cf. GISMONDI.

3 GISMONDI (texte), p. 99, lignes 2-6.

4 Nous avons corrigé ici le texte de l'édition, qui porte السني. En effet, al-Sinnī signifie «originaire d'al-Sinn» (en syriaque ܣܢܢܐ Sennā), petite ville sur le Tigre, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Takrīt, un peu au-dessous de l'embouchure du petit Zāb. Or, Elie de Nisibe est connu en syriaque sous le nom de Bar Šīnāyā (ܒܪ ܫܢܝܐ), ce qui n'a rien à voir avec Sennā, dont la nisbah serait Sennāyā (ܣܢܝܐ).

خَلَوْنَ⁵ من المحرم، سنة ثمانٍ وثلاثين وأربعمائة هلالية. ودفن في بيعة ميفارقين⁶، إلى جانب قبر أخيه أبي سعيد (رضي الله عنها!).

«De son temps mourut le Père saint Mar Īliyyā, métropolitite de Nisibe, connu sous le nom d'Ibn al-Sini, l'auteur du Livre des Entretiens⁷, du Livre pour classer les soucis⁸ et des Homélie⁹. Cela eut lieu dans la journée du vendredi 10 muḥarram de l'année 438 de l'hégire¹⁰. Il fut enterré dans l'église de Mayyāfariqīn, à côté du tombeau de son frère Abū Sa'īd¹¹. La complaisance de Dieu soit sur eux deux!»¹².

Ce texte est le seul à nous fournir la date de la mort d'Elie de Nisibe, qui correspond au 18 juillet 1046, lequel tombe bien un vendredi. Assemani, et après lui la majorité des chercheurs, ont rejeté cette date. Nous voudrions, dans cette étude, examiner les motifs en faveur ou en défaveur de Ṣalībā. Peut-on accepter cette date, ou y a-t-il d'autres données qui obligent à la remettre en question?

Il y a une trentaine d'années, le P. Emmanuel-Karim Delly consacra une page à la date de la mort d'Elie¹³, mais elle passa inaperçue, et la majorité des chercheurs continuent d'adopter une datation erronée. De là l'importance de revenir sur la question.

I. Position de Joseph Simon Assemani

En 1721, Joseph Simon Assemani, se basant sur le texte de Ṣalībā (sans cependant le citer) écrivait, en parlant du patriarche nestorien Elie I^{er} mort le 7 mai 1049: «Sub eo decesserunt Elias Metropolita Nisibis auctor libri Sessionum, et Abdalla Abulpharagius Benattibus Presbyter»¹⁴.

5 GISMONTI (texte): خلوان.

6 GISMONTI (texte): ميفارقين.

7 Pour le *Kitāb al-Maḡālis* d'Elie de Nisibe, voir GRAF, II 178-180; à compléter par SAMIR, *Bibliographie Elie*, p. 259-267.

8 Pour le *Daf al-Hamm*, voir GRAF, II 185-186; à compléter par SAMIR, *Bibliographie Elie*, p. 279-281.

9 S'agit-il d'une erreur de Ṣalībā, qui attribuerait à Elie de Nisibe le *Kitāb al-Tarāḡīm* du catholicos Elie III Ibn al-Ḥadīṭī (1176-1190), ou bien Elie aurait-il effectivement composé des homélie qui ne nous seraient pas parvenues?

10 Littéralement: 438 lunaire.

11 Il s'agit d'Abū Sa'īd Maṣūf Ibn 'Īsā, surnommé Zāhid al-'Ulamā'. Cf. KHALIL SAMIR, *Note sur le médecin Zahid al-'Ulamā', frère d'Elie de Nisibe*, in *OrChr* 69 (1985) 168-183.

12 Voici la traduction latine d'Enrico Gismonti (P. 57, lignes 35-39), où il faut corriger les deux dernières œuvres d'Elie: «Eius tempore e vivis excessit pater sanctus Mār Elias metropolita Nisibis cognomine notus Ben-senni, auctor libri Sessionum et libri De Consolatione(!), et interpretationum(!), feria sexta, 10 mensis muharram anno lunari 438 et sepultus est in ecclesia Majāpharāqīn a latere sepulcri fratris sui Abu Sa'id, utrumque Deus gratum habeat».

13 DELLY, p. 14-15.

14 ASSEMANI, II 447A, premier paragraphe.

Mais quatre ans plus tard, Assemani changea d'avis. Voici pourquoi. Publiant le catalogue des auteurs syriaques de 'Abdīšū' de Nisibe, où il est question d'Elie de Nisibe à la section 183, il rédigea une note de plusieurs pages consacrée au Recueil canonique en 4 livres. Il écrit: «Ejusdem Eliae *Tractatum de haereditibus ex Arabico Syriacè reddidit, suoque operi inseruit idem Ebedjesu in epitome Canonum Par 3. cui hanc praefationem praemisit*»¹⁵. Il reproduit alors le texte syriaque de la préface de 'Abdīšū', accompagnée d'une traduction latine annotée¹⁶.

Or cette préface comprend en réalité deux parties: la première est de 'Abdīšū', comme on le voit de ce qu'il dit d'Elie de Nisibe: «Adeò ut etiam religiosissimo ELIAE Sobensi, viro nempe accuratissimo et acutissimo, visum fuerit praecipere, ut omissis caeteris de divisione haereditatum tractatibus, omnes qui veritatem amarent, hanc unam sequerentur semitam»¹⁷; et le deuxième, d'Elie de Nisibe lui-même, est introduite par les mots suivants: «Quae ut planiora fiant, Sobensis (Eliae) verba hic attextenda duximus»¹⁸. Les deux parties se suivent sans séparation nette.

C'est dans la deuxième partie que se trouve l'incise sur la mort d'Elie I^{er}. On y lit: «Quum verò Deus spirituali Patri Mar Eliae Patriarchae, *cujus animae requiem oramus*, hanc contulisset gratiam, istorum beatorum Patrum de ea materia sententias exploravit, et diligenter expendit ...». Assemani commenta les mots en italiques en corrigeant ce qu'il avait écrit précédemment, disant: «Ex quo liquet hunc Tractatum ab Elia Nisibensi post obitum Eliae Patriarchae compositum fuisse: atque adeò quod tom. 2. pag. 447. ex quodam Amri¹⁹ ms. Codice de obitu eiusdem Eliae Nisibeni sub cognomine Patriarcha dictum est, libenter emendamus»²⁰.

D'autre part, 'Abdīšū' affirme expressément que le traité qui suit a été traduit de l'arabe en syriaque: «Ipsamque ejusdem Epistolam, quae in quinque et viginti capita dividitur, integra fide in Syriacum sermonem ex Arabico vertam»²¹.

En conséquence, traitant de la vie d'Elie de Nisibe, Assemani écrit: «Obiit magnam apud suos doctrinae famam adeptus, post ejusdem Eliae primi obitum, hoc est, post annum Graecorum 1360, ut ex ipsius Praefatione in libros de Decisione iudiciorum ecclesiasticorum, quam ex Ebedjesu Sobensi mox referimus»²².

15 ASSEMANI, III 1 267B (en note).

16 ASSEMANI, III 1 267B-270A (en note).

17 ASSEMANI, III 1 269B, lignes 18-23.

18 ASSEMANI, III 1 269B, lignes 41-42.

19 Il s'agit en réalité du texte de Šalībā Ibn Yūḥannā qu'Assemani appelle toujours 'Amr [Ibn Mattā], suivi en ceci par beaucoup, y compris par Emmanuel-Karim Delly.

20 ASSEMANI, III 1 269B, lines 58-66.

21 *Ibidem*, lignes 27-29.

22 ASSEMANI, III 1 266B, note 3.

L'erreur d'Assemani vient de ce qu'il a attribué cette incise à Elie de Nisibe, et non pas au traducteur 'Ubaydallāh.

II. *Position des chercheurs*

Depuis lors, l'ensemble des chercheurs adopta l'opinion d'Assemani, affirmant qu'Elie de Nisibe était mort après (ou autour de) l'année 1049 (correspondant à 1360 des Grecs), date de la mort du catholicos Elie I^{er}. Certains précisèrent qu'il mourut en 1056, sans fournir la moindre preuve.

Sans prétendre nullement être exhaustif, nous mentionnons pour mémoire quelques chercheurs qui se sont intéressés à Elie de Nisibe, en les classant par ordre chronologique: Moritz Steinschneider²³ en 1877, Gabriel Qardāhī²⁴ en 1878, Charles Clermont-Ganneau²⁵ en 1879, Friedrich Baethgen²⁶ en 1884, Ludwig Horst²⁷ en 1886, William Wright²⁸ en 1894, Theodor Nöldeke²⁹ en 1899, Rubens Duval³⁰ en 1907, Louis Delaporte³¹ en 1910, François Nau³² en 1911, Anton Baumstark³³ en 1922, Louis Cheikho³⁴ en 1924, Eugène Tisserant³⁵ en 1931, Jean-Baptiste Chabot³⁶ en 1935, Martin Jugie³⁷ en 1935, et surtout Georg Graf en 1947.

Etant donné que l'ouvrage de Graf est désormais la référence de base, il

23 Cf. MORITZ STEINSCHNEIDER, *Polemische und apologetische Literatur in arabischer Sprache* (Leipzig 1877; reprint Hildesheim: Olms 1966), p. 29.

24 Cf. GABRIEL QARDAHI, *Liber Thesauri de arte poetica Syrorum* (Rome 1878) p. 84.

25 Cf. CHARLES CLERMONT-GANNEAU, compte-rendu de H. M. SAUVAIRE (*On a Treatise on Weights and Measures, by Eliya Archbishop of Nisibin*), in *Revue Critique d'Histoire et de Littérature*, N° 26 (juin 1879) 477-480, ici 477.

26 Cf. FRIEDRICH BAETHGEN, *Fragmente syrischer und arabischer Historiker* (Leipzig 1884) p. 1.

27 Cf. LUDWIG HORST, *Des Metropolitens Elias von Nisibis Buch der Wahrheit des Glaubens* (Colmar 1886) p. XXIV.

28 Cf. WILLIAM WRIGHT, *A Short History of Syriac Literature* (London 1894) p. 236.

29 Cf. THEODOR NOELDEKE, *Die semitischen Sprachen. Eine Skizze*, 2^e éd. (Leipzig 1898, reprint: Darmstadt 1966), p. 43: «Schon der gelehrte Metropolit von Nisibis, Elias bar Schinnaja, 975 bis gegen 1050 n. Chr., schreibt seine, für Christen bestimmten, Werke entweder arabisch oder in parallelen Columnen arabisch und syrisch, d.h. in der gesprochenen und in der gelehrten Sprache.»

30 Cf. RUBENS DUVAL, *La littérature syriaque* (Paris 1907), p. 395.

31 Cf. LOUIS J. DELAPORTE, *La chronographie d'Elie bar-Šinaya, Métropolitain de Nisibe, traduite*, coll. *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes ... Sciences historiques et philologiques*, fasc. 181 (Paris 1910), p. III.

32 Cf. FRANÇOIS NAU, art. Elie Bar-Šinaya, in *DThC* IV,2 (Paris 1911) 2330-2331.

33 Cf. ANTON BAUMSTARK, *GSL* (Bonn 1922), p. 287 §c.

34 Cf. LOUIS CHEIKHO, *Catalogue des manuscrits des auteurs arabes chrétiens depuis l'Islam* (en arabe) (Beyrouth 1924), p. 49, N° 160.

35 Cf. EUGÈNE TISSERANT, art. Nestorienne (Eglise), in *DThC* 11 (1931) 282.

36 Cf. JEAN-BAPTISTE CHABOT, *Littérature syriaque* (Paris 1936) p. 118.

37 Cf. MARTIN JUGIE, *Theologia dogmatica christianorum orientalium*, t. 5 (Paris 1935) p. 35.

convient d'en rapporter le texte. Graf écrit: «Die Zeit seines Todes ist nach 1049 anzusetzen»³⁸. Et il ajoute en note: «D.i. nach dem Ableben des Patr. Elias I., dessen Tod Elias von Nisibis nach seinem Selbstzeugnisse (in seinen «Kirchlichen Entscheidungen» über die Erbschaften, *B. or.* III, 1, 269) noch erlebte»³⁹.

Dix pages plus loin, traitant du livre canonique sur les héritages composé par Elie de Nisibe, Graf écrit: «Da Elias in der Vorrede u. a. Vorgängern in der kirchlichen Rechtsliteratur mit besonderem Lobe des bereits verstorbenen Patriarchen Elias I. gedenkt, auf dessen Werk er auch seine eigene Epitome aufbaut, so ist das Original des Nisibiners erst nach dem Mai 1049 entstanden»⁴⁰. Il a donc repris la thèse erronée d'Assemani, y ajoutant ce que nous pensons être une nouvelle erreur, basée sur une hypothèse, comme nous allons le voir.

III. *Un ou deux traités d'Élie de Nisibe sur les héritages?*

Position du problème

'Abdīšū de Nisibe affirme, dans son catalogue des ouvrages syriaques, qu'Élie de Nisibe composa en syriaque un recueil canonique de «Jugements ecclésiastiques», en quatre parties. Cet ouvrage n'a pas encore été retrouvé.

Nous savons d'autre part que l'ouvrage fut traduit en arabe par Abū Sa'īd 'Ubaydallāh Ibn Ġibrā'īl Ibn 'Ubaydallāh Ibn Baḥtīšū, un contemporain d'Élie de Nisibe mort entre 1058 et 1068⁴¹. Cette version est également perdue, mais nous en possédons aujourd'hui la *quatrième* partie, celle sur les héritages, divisée en 25 chapitres. Elle nous est conservée dans un unique manuscrit, le *Vatican arabe 160*, copié au Caire en 1230 sur un manuscrit transcrit à Damas en 1220; ce Vaticanus a probablement appartenu à la famille copte des Awlad al-'Assāl.

Par ailleurs, 'Abdīšū a composé en syriaque un recueil canonique en neuf parties. Il est conservé dans le *Vatican syriaque 129*, transcrit en 1332. Or, la *troisième* partie en 25 chapitres⁴² est traduite de l'arabe d'Élie de Nisibe et semble correspondre au texte du *Vatican arabe 160*.

Comment interpréter ce faits?

38 II 177, lignes 15-16.

39 II 177, note 3.

40 II 187 §2.

41 Sur ce médecin nestorien, voir CARL BROCKELMANN, *GAL*, I (Weimar 1898) p. 483; Supplementband I (Leyde 1937) p. 885-886; GRAF, II 111-112 et 186-187; MANFRED ULLMANN, *Die Medizin im Islam* (Leyde 1970), p. 110-111.

42 On en trouvera l'analyse, avec reproduction des 25 titres syriaques et de leur traduction latine, dans ASSEMANI, III 1 338A-339A. Edition: A. Mai, *Scriptorium Veterum Nova Collectio*, tome X (Rome 1838), p. 220-231 (p. 54-65: traduction latine).

3.2. Les interprétations de Baumstark et de Graf

En 1922, traitant des œuvres d'Élie de Nisibe, Baumstark écrivait: «Eine augenscheinlich syrische Sammlung kirchlicher Rechtsentscheidungen in 4 Büchern ist zu unterscheiden von einem auf dem Werke Elijās I. beruhenden arabisch abgefaßten Kompendium des Erbrechts in 25 Kapp.»⁴³. Il distinguait donc deux ouvrages canoniques d'Élie de Nisibe: l'un en syriaque en quatre parties, et l'autre en arabe.

En 1947, Graf proposa une autre solution, sans se référer cependant à l'opinion de Baumstark. Il écrivit: «'Abdīšū', der die 'vier Bücher der kirchlichen Entscheidungen' in seinem Nomokanon ausgiebig benützt, übernimmt den 'Traktat über die Erbschaften' mit seinen 25 Kapiteln vollständig, übersetzt ihn aber merkwürdigerweise aus dem Arabischen. Demnach muss ihm das syrische Original gefehlt haben. Als Vorlage seiner Rückübersetzung diente ihm wahrscheinlich der Text des 'Ubaydallāh ibn Baḥtīšū', der inhaltlich mit der Version des 'Abdīšū' übereinstimmt»⁴⁴.

Ainsi donc, selon Graf, 'Abdīšū' aurait largement utilisé dans son Nomocanon l'ouvrage d'Élie de Nisibe, et en aurait même retraduit en syriaque le 4^e livre (qui serait devenu chez lui le troisième), d'après la version arabe de 'Ubaydallāh Ibn Ḡibrā'īl. Cette anomalie serait due à la perte de l'original syriaque d'Élie de Nisibe. Dans cette hypothèse, Élie n'aurait composé qu'un ouvrage canonique, en syriaque, contenant une partie sur les héritages.

3.3. Notre position

1. Il fallait tout d'abord comparer mot à mot les deux textes: l'arabe du *Vatican arabe 160* (attribué dans la suscription à 'Ubaydallāh) et le syriaque du *Vatican syriaque 129* (de 'Abdīšū'). Grâce à l'amabilité du Dr Hubert Kaufhold, qui nous a envoyé une photocopie du *Vatican arabe 160*, nous avons pu en préparer l'édition et le comparer avec le texte édité par Angelo Mai. Cette comparaison nous amène à conclure qu'il s'agit de deux textes plus ou moins identiques, malgré des lacunes plus ou moins importantes (tantôt en syriaque et tantôt en arabe) dues aux manuscrits existants.

Nous n'avons pu encore étudier la langue de ce traité arabe pour la comparer avec celle d'autres traités d'Élie de Nisibe, afin de savoir si ce texte arabe est de lui ou du traducteur présumé 'Ubaydallāh.

2. Cependant, malgré la très grande similitude des textes arabe et syriaque, on ne peut conclure avec certitude qu'Élie de Nisibe n'a composé qu'un seul

43 BAUMSTARK, p. 288, lignes 1-3.

44 II 187 §2.

traité, qui aurait été traduit en arabe par ʿUbaydallāh et retraduit ensuite en syriaque par ʿAbdīšū. Et effet, nous savons qu'Élie n'hésitait pas à se répéter souvent dans ses ouvrages arabes, allant jusqu'à composer *sept traités presque identiques sur la Trinité*⁴⁵.

À plus forte raison a-t-il pu écrire deux ouvrages: d'une part, un traité sur les héritages, en arabe, destiné à un assez large public; d'autre part, un recueil canonique en syriaque, destiné aux canonistes, intégrant dans sa quatrième partie le précédent traité. Ces deux ouvrages n'ont pas encore été retrouvés.

On notera toutefois que Paul Sbath avait signalé un manuscrit contenant un traité d'Élie de Nisibe intitulé *Risālah fī al-Mawārīt*, ce qui correspond au titre d'*Epistola* indiqué par ʿAbdīšū. C'est le Sbath Fihris 244, manuscrit ayant appartenu aux héritiers d'Antoun Daher, notable syrien catholique⁴⁶. Ce pourrait être ce traité, *composé directement en arabe* par Élie de Nisibe, que ʿAbdīšū aurait traduit vers 1300, l'intégrant dans son Nomocanon syriaque et y ajoutant la préface publiée par Assemani, dans laquelle se trouve l'incise syriaque *nenīh Māran nafṣeh*, insérée après le nom du catholicos Elie I^{er}.

3. En conclusion, nous pouvons affirmer que les deux textes (l'arabe et le syriaque) sont très semblables. Ils ont la même origine, le syriaque étant probablement traduit de l'arabe. De plus, les deux manuscrits vaticans (l'arabe et le syriaque) se complètent de manière heureuse et permettent de reconstituer le texte complet d'Élie de Nisibe.

Quant à savoir si le texte arabe du *Vatican arabe 160* a été composé directement en arabe par Élie de Nisibe, ou est une traduction faite sur le syriaque d'Élie par ʿUbaydallāh (comme l'affirme la suscription du manuscrit), cela devrait faire l'objet d'une étude séparée.

Enfin, quant à savoir si Élie de Nisibe a composé deux ouvrages sur les héritages (opinion de Baumstark) ou un seul (opinion de Graf), les données actuellement à notre disposition ne nous permettent pas de trancher la question.

IV. *L'argument d'Emmanuel-Karim Delly*⁴⁸

Se basant sur la remarque de Graf qui ne distinguait pas les deux traités sur les héritages, le P. Delly a examiné le texte du *Vatican arabe 160*, pour essayer de

45 Cf. KHALIL SAMIR, *L'exposé sur la Trinité du Kitāb al-Kamāl. Edition critique*, in *Parole de l'Orient* 6-7 (1975-1976), p. 257-279, ici p. 258 et 266; SAMIR, *Bibliographie Elie*, p. 270 [16] N° 10); IDEM, *Un traité nouveau d'Élie de Nisibe sur le sens des mots kiyān et ilāh*, in *Journal of Arab Christian Studies* 1 (1987) p. 109-153, ici p. 115-128.

46 Cf. PAUL SBATH, *Al-Fihris (Catalogue de manuscrits arabes)*, I. Ouvrages des auteurs antérieurs au XVII^e siècle (Le Caire 1938), p. 34 (N° 244).

47 Cf. plus haut, au paragraphe 1.

48 Cf. DELLY, p. 15-17.

résoudre la difficulté soulevée par Assemani. Au folio 9 verso, après la mention d'Elie I^{er}, se trouve ici aussi la formule: *nayyaḥa Allāh nafsahu* = Que Dieu donne le repos à son âme!

Cependant, Emmanuel-Karim Delly a fait remarquer avec justesse que cette formule a de fortes chances d'être du traducteur arabe, 'Ubaydallāh Ibn Ḡibrā'īl, plutôt que de l'auteur (Elie de Nisibe). Il fournit deux arguments.

D'une part, on trouve dans le texte même des passages contredisant celui-ci. Ainsi, au folio 23 verso, le nom du catholicos Elie I^{er} apparaît de nouveau, mais cette fois sans aucune formule additionnelle. Plus loin, au folio 25 verso (dans le colophon), parlant d'Elie de Nisibe, le traducteur ajoute la même formule: *Nayyaḥa Allāh nafsahu*, qui ne peut évidemment pas être d'Elie de Nisibe.

D'autre part, et cela nous semble décisif, Elie de Nisibe n'utilise jamais dans ses écrits la formule: *Nayyaḥa Allāh nafsahu*. Il utilise en revanche toujours (selon le P. Delly) une autre formule, à savoir: *Raḥimahu Allāh!*

Ceci montre clairement qu'Elie I^{er} n'était pas mort quand notre auteur écrivait, mais que la formule rencontrée une fois (et non pas toujours) a été ajoutée par le traducteur 'Ubaydallāh.

Aux arguments avancés par Emmanuel-Karim Delly, aujourd'hui vicaire patriarcal chaldéen de Bagdad, ajoutons un argument de bon sens. On aura noté l'extraordinaire précision des renseignements fournis par Ṣalībā au sujet de la mort d'Elie de Nisibe. Il indique non seulement la date, mais encore le jour de la semaine et même la période du jour (*fī nahār* = dans la journée, par opposition à la nuit), ainsi que le lieu où il fut enterré et près de quel tombeau. Ce luxe de détails nous fait penser que Ṣalībā disposait de quelque document aujourd'hui perdu, ou peut-être d'une inscription tombale.

V. *Permanence de l'erreur d'Assemani*

Pourtant, malgré le texte de Ṣalībā Ibn Yūḥannā et l'étude d'Emmanuel-Karim Delly parue en 1957, beaucoup d'orientalistes continuent d'affirmer qu'Elie de Nisibe mourut après Elie I^{er}, c'est-à-dire après le 7 mai 1049; tandis que certains orientaux situent sa mort en 1056.

Ainsi, Klaus Deppe⁴⁹ et Joseph Nasrallah⁵⁰ le font mourir en 1049; Albert

49 Cf. KLAUS DEPPE, art. Syrische Literatur, in KWCO 336-340, ici 337 in fine.

50 Cf. JOSEPH NASRALLAH, *Histoire du mouvement littéraire dans l'Église melchite du V^e au XX^e siècle*, III 1 (1969-1250) (Louvain 1983), p. 167 §2, ligne 2.

van Roey⁵¹, Ignace Ortiz de Urbina⁵², Julius Abfalg⁵³ et Berthold Spuler⁵⁴ le font mourir après 1049. Peter Kawerau⁵⁵ en 1050, probablement par simplification de l'affirmation de Theodor Nöldeke⁵⁶. Plus prudent, Walter Selb parle de notre auteur comme «d'un contemporain d'Elie I^{er}»⁵⁷.

Quant à l'année 1056 suggérée par quelques-uns, elle voudrait concilier la date de Ṣalībā (1046) avec la position d'Assemani. Elle est soutenue par les PP. Gabriel Qardāhī⁵⁸, Albert van Roey⁵⁹ et Albert Abūnā⁶⁰.

Conclusion

Comme on peut le constater, ici comme ailleurs, les recherches du grand savant maronite, Joseph Simon Assemani, continuent de dominer le secteur de l'orientalisme chrétien, après plus de 260 ans. Cela dit assez la grandeur de cet homme extraordinaire, à qui l'on peut pardonner une bévue.

Par ailleurs, il faut reconnaître aussi que, dans le domaine des études arabes chrétiennes, l'information se répand très lentement: après plus d'un quart de siècle, on continue d'ignorer certains points acquis. Espérons que cette note n'aie pas le même sort que la page du P. Delly!

51 Cf. ALBERT VAN ROEY, art. Elie de Nisibe, in DHGE 15 (1963) 192-194, ici 192.

52 Cf. IGNATIUS ORTIZ DE URBINA, *Patrologia Syriaca*, 2^e éd. (Rome 1965) 218 (§159).

53 Cf. JULIUS ASSFALG, art. *Arabisch-christliche Literatur*, in KWCO 20-22, ici 121 (N^o 4).

54 BERTHOLD SPULER, art. *Arabisch-christliche Literatur*, in Theologische Realenzyklopädie 3 (Berlin-New York 1978) 577-587, ici 581, lignes 31-32.

55 Cf. PETER KAWERAU, *Christlich-arabische Chrestomathie aus historischen Schriftstellern des Mittelalters*, II. Uebersetzung mit philologischen Kommentar, coll. CSCO 385/Subsidia 53 (Louvain 1977) 64: «Elias von Nisibis (975-1050 A.D.)».

56 Voir le texte de la note 28, rapporté aussi par KAWERAU (note précédente) p. 66 note 8.

57 Cf. WALTER SELB, art. *Kirchenrecht, orientalisches* in KWCO 168-179, ici 170: «ein Zeitgenosse des Elias I.»; et art. *Rechtbücher*, in KWCO 307-312, ici 308 ligne 3: «um dieselbe Zeit [wie Elias I.]».

58 Cf. GABRIEL QARDAHI, *Liber Thesauri de arte poetica Syrorum* (Rome 1878) 84.

59 Voir la note 46, où l'auteur écrit: «Peut-être faut-il dans le texte de Saliba 1056, à la place de 1046».

60 Cf. ALBĒR ABŪNĀ, *Adab al-Luġah al-Arāmiyyah* (Beyrouth 1970-1971) 420.